



Beauvoir-sur-Mer, le 21 février 2023

BORDEREAU DE TRANSMISSION
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU MERCREDI 15 FEVRIER 2023

Vous trouverez **pour votre information et/ou pour y donner suite**, les délibérations validées et tamponnées (en format .pdf) :

FCT – Tableau de composition du Comité syndical
FINANCES – Débat d'orientations budgétaires - 2023
EAU – Contrat territorial EAU Baie de Bourgneuf 2023-2028 : actions inscrites par le SMBB et portage du Contrat
EAU – Sollicitation de subventions au titre de 2023 pour l'animation du SAGE et le secrétariat de la Commission Locale de l'Eau, l'animation/coordination générale du Contrat territorial EAU
EAU – Prélèvements et analyses de la qualité des eaux superficielles - année 2023
BIODIVERSITE – Désignation du prestataire pour l'appui technique à l'animation du site Natura 2000 « Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts » (MAEC et Contrat Natura 2000)
BIODIVERSITE – Projet LIFE Sallina : engagement de la tranche optionnelle (année 2023) pour les suivis naturalistes sur le marais de Millac

La Directrice,
Mickaëlle ROUSSELEAU

Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf
35 ter, rue des Sables
85230 BEAUVOIR-SUR-MER
Tél. : 02 51 39 55 62
contact@baie-bourgneuf.com

Départements de la Vendée et de la Loire-Atlantique		SYNDICAT MIXTE DE LA BAIE DE BOURGNEUF	
Effectif légal du Comité syndical : 22		TABLEAU DE COMPOSITION DU COMITE SYNDICAL	
Nombre de délégués en exercice : 22		(Président, vice-présidents, membres du bureau et autres délégués)	

Fonction	Qualité (M./Mme)	NOM ET PRENOM	Délégués TITULAIRES de l'EPCI-fp de :	Autre mandat électif ¹ :
Président	M.	BILLON Jean-Yves	Communauté de communes Challans Gois Communauté	Maire de Beauvoir-sur-Mer
1 ^{er} vice-président	M.	CAUDAL Claude	Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz	Maire de Préfaillies
2 ^{ème} vice-président	Mme	GODEFROY Rosiane	Communauté de communes Océan Marais de Monts	Maire du Le Perrier
3 ^{ème} vice-président	Mme	COESLIER Catherine	Communauté de communes de l'île de Noirmoutier	Adjointe à Barbâtre
4 ^{ème} vice-président	M.	BATARD Yves	Communauté de communes Sud Retz Atlantique	Adjoint à Machecoul-Saint-Même
1 ^{er} membre bureau	M.	PIPAUD Vincent	Communauté d'agglomération Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie	Adjoint à Saint-Hilaire-de-Riez
2 ^{ème} membre bureau	M.	ROUSSEAU Sébastien	Communauté de communes Vie et Boulogne	Adjoint à Falleron
Délégué titulaire	Mme	BRIAND Pascale	Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz	Maire de Les Moutiers-en-Retz
Délégué titulaire	M.	BUTON Didier	Communauté de communes Challans Gois Communauté	Maire de Saint-Urbain
Délégué titulaire	M.	CARRARA Patricia	Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz	Conseiller à La Bernerie-en-Retz
Délégué titulaire	M.	CHARRIER Miguel	Communauté de communes Océan Marais de Monts	Adjoint à Saint-Jean-de-Monts
Délégué titulaire	M.	PETRARU Cyril	Communauté de communes de l'île de Noirmoutier	Conseiller municipal à Barbâtre
Délégué titulaire	M.	DENIS Pascal	Communauté de communes Océan Marais de Monts	Maire de La Barre-de-Monts
Délégué titulaire	M.	FERRER Jean-Bernard	Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz	Maire de Villeneuve-en-Retz
Délégué titulaire	M.	GABORIT Fabien	Communauté de communes de l'île de Noirmoutier	Adjoint à Noirmoutier-en-l'Île
Délégué titulaire	M.	GISBERT Thomas	Communauté de communes Challans Gois Communauté	Maire de Bouin
Délégué titulaire	M.	GRONDIN Raoul	Communauté de communes Océan Marais de Monts	Maire de Notre-Dame-de-Monts
Délégué titulaire	Mme	HUGUES Claire	Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz	Ajointe à Pornic
Délégué titulaire	M.	MENUET Jean-Luc	Communauté de communes Challans Gois Communauté	Conseillère régionale des Pays de la Loire
Délégué titulaire	M.	PARAIS Philippe	Communauté de communes Sud Retz Atlantique	Maire de Sallertaine
Délégué titulaire	M.	PEROYS Bernard	Communauté de communes Sud Retz Atlantique	Adjoint à Saint-Etienne-de-Mer-Morte
Délégué titulaire	M.	SIGWALT Richard	Communauté de communes Challans Gois Communauté	Adjoint à Paulx
				Maire de Saint-Gervais

Envoyé en préfecture le 20/02/2023
Reçu en préfecture le 20/02/2023
Publié le 21 FEV. 2023
ID : 085-200088771-20230215-2023_000_FCT-AU

Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf

35 ter, rue des Sables
85200 BEAUVOIR-SUR-MER
Tél. : 02 51 39 55 62
contact@baie-bourgneuf.com

¹ Le tableau doit être établi en application de l'article L2121-1 du CGCT : après le président, prennent rang les vice-présidents, puis les éventuels vice-présidents prennent rang selon l'ordre de leur élection.
Le tableau est complété à chaque modification de la composition du conseil et transmis au Préfet.

Fonction	Qualité (M./Mme)	NOM ET PRENOM	Délégués SUPPLEANTS de l'EPCI-fp de :
Délégués suppléants	M.	ROCHER Nicolas	Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz
	Mme	COUILLEAU Françoise	
	M.	BENARD Daniel	
	M.	ROCHER Hubert	
	M.	NORMAND Luc	
	M.	ROBIN Laurent	Communauté de communes Sud Retz Atlantique
	M.	GAUTHIER Christian	
	Mme	GOUON Flore	Communauté de communes Challans Gois Communauté
	M.	PACAUD Mickaël	
	Mme	KARPOFF Béatrice	
	M.	ROBIN Jean-Pierre	
	M.	LASSOUS Pascal	
	M.	COUTANCEAU Jacques	Communauté de communes Océan Marais de Monts
	M.	ROUILLE Jean-Michel	
	M.	ROLLAND Bénédicte	
	M.	LAIDIN Daniel	Communauté de communes de l'île de Noirmoutier
	Mme	LAUNAY Véronique	
	M.	BALAT Yan	
	M.	ADRIEN Pierrick	Communauté d'agglomération Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie
	M.	BRUNET Jean-Pierre	
	M.	DUBOIS Jean-Marc	

SEANCE DU 15 FEVRIER 2023
Date de convocation : 07 février 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DE LA BAIE DE BOURGNEUF**

Envoyé en préfecture le 20/02/2023
Reçu en préfecture le 20/02/2023
Publié le **21 FEV. 2023**
ID : 085-200088771-20230215-2023_D001_FIN-DE

Délibération n°2023_D001_FIN

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 15 février à 18h30, le Comité syndical du Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf s'est réuni en séance ordinaire au 52 rue du Port à Beauvoir-sur-Mer, sous la présidence de Monsieur BILLON Jean-Yves, sur convocation du 7 février 2023.

ETAIENT PRESENTS :

- Président : BILLON Jean-Yves
- Vice-Présidents : BATARD Yves (4^{ème} VP), CAUDAL Claude (1^{er} VP), COESLIER Catherine (3^{ème} VP), GODEFROY Rosiane (2^{ème} VP)
- Délégués : FERRER Jean-Bernard, GABORIT Fabien, GISBERT Thomas, MENUET Jean-Luc, PARAIS Philippe, PEROYS Bernard, PETRARU Cyril, PIPAUD Vincent (membre du bureau), ROUSSEAU Sébastien (membre du bureau)

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

- CHARRIER Miguel donne pouvoir à GODEFROY Rosiane

ABSENTS / EXCUSES :

- BRIAND Pascale, BUTON Didier, CARRARA Patricia, DENIS Pascal, GRONDIN Raoul, HUGUES Claire, SIGWALT Richard

ELU SECRETAIRE DE SEANCE : FERRER Jean-Bernard

Nombre de délégués				
En exercice	Présents	Absents	Ayant donné pouvoir	Votants
22	14	7	1	15

OBJET : FINANCES – Débat d'orientations budgétaires - 2023

Le Président expose :

Conformément à l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le vote du Budget Primitif doit être précédé d'un Débat d'Orientation Budgétaire qui doit avoir lieu deux mois précédant le vote dudit budget.

La Loi NOTRe du 7 août 2015 a introduit l'obligation d'établir un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure de la dette. Par ailleurs il est désormais inscrit « *il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique* ».

Le rapport d'orientations budgétaires 2023 joint en annexe est présenté à l'assemblée.

Le Comité syndical,

Vu l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la présentation faite en séance du rapport d'orientations budgétaires 2023 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des délégués présents,

- Indique qu'il a été procédé au cours de cette réunion à un Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2023 ;
- Prend acte du rapport sur les orientations budgétaires 2023.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,
pour copie conforme
au registre sont les signatures

Le président du Syndicat Mixte,
Monsieur Jean-Yves BILLON



Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf
35 ter, rue des Sables
85230 BEAUVOIR-SUR-MER
Tél. : 02 51 39 55 62
contact@baie-bourgneuf.com

Délibération n°2023_D002_EAU

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 15 février à 18h30, le Comité syndical du Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf s'est réuni en séance ordinaire au 52 rue du Port à Beauvoir-sur-Mer, sous la présidence de Monsieur BILLON Jean-Yves, sur convocation du 7 février 2023.

ETAIENT PRESENTS :

- Président : BILLON Jean-Yves
- Vice-Présidents : BATARD Yves (4^{ème} VP), CAUDAL Claude (1^{er} VP), COESLIER Catherine (3^{ème} VP), GODEFROY Rosiane (2^{ème} VP)
- Délégués : FERRER Jean-Bernard, GABORIT Fabien, GISBERT Thomas, MENUET Jean-Luc, PARAIS Philippe, PEROYS Bernard, PETRARU Cyril, PIPAUD Vincent (membre du bureau), ROUSSEAU Sébastien (membre du bureau)

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

- CHARRIER Miguel donne pouvoir à GODEFROY Rosiane

ABSENTS / EXCUSES :

- BRIAND Pascale, BUTON Didier, CARRARA Patricia, DENIS Pascal, GRONDIN Raoul, HUGUES Claire, SIGWALT Richard

ELU SECRETAIRE DE SEANCE : FERRER Jean-Bernard

Nombre de délégués				
En exercice	Présents	Absents	Ayant donné pouvoir	Votants
22	14	7	1	15

OBJET : EAU – Contrat territorial EAU Baie de Bourgneuf 2023-2028 : actions inscrites par le SMBB et portage du Contrat

Le Président expose :

En tant que structure porteuse des outils contractuels dans le domaine de l'eau, et à la demande de la Commission Locale de l'Eau (CLE) Marais breton/baie de Bourgneuf, le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf (SMBB) a porté l'évaluation des contrats Eau mis en place sur la période 2017-2021 puis l'élaboration de la stratégie pour l'amélioration de qualité des eaux et des milieux aquatiques. Ensuite le Comité syndical du 12 juillet 2022 a décidé d'engager la phase suivante d'élaboration d'un programme pluriannuel d'actions : le Contrat territorial EAU pour la période 2023-2028.

Ce travail réalisé avec le bureau d'études SCE, les différents maîtres d'ouvrages et les financeurs est en cours de finalisation. Il a été présenté en Bureau de CLE le 14 février 2023 puis le sera en CLE pour validation début mars, pour transmission ensuite aux financeurs (Agence de l'eau, Conseil régional des Pays de la Loire, Conseil départementaux de Loire-Atlantique et Vendée) en vue d'une validation par leurs instances délibératives au printemps.

Les maîtres d'ouvrages pressentis dans ce futur CT EAU sont Pornic agglo Pays de Retz, Conseil départemental de la Loire-Atlantique, Communauté de communes de l'île de Noirmoutier, Communauté de communes Océan Marais de Monts, Syndicat d'Aménagement Hydraulique Sud-Loire (SAH), Syndicat Mixte des Marais de Saint-Jean-de Monts et de Beauvoir sur Mer (SMMJB), Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf (SMBB), la Fédération départementale des chasseurs de la Vendée, les Fédérations de pêche (FDAAPPMA) de Loire-Atlantique et de Vendée, Conservatoire du littoral, Associations syndicales (ASA) des marais de Beauvoir sur Mer, du Pays de Monts et des trois étiers, Communauté de communes Sud Retz Atlantique, commune de Machecoul-Saint-Même, Atlantic'Eau, Comité départemental de développement maraicher (CDDM), Chambre d'agriculture des Pays de la Loire.

Les actions proposées portent sur la restauration des milieux aquatiques (cours d'eau, marais, zones humides), la limitation des transferts de pollution diffuse (bocage, zones tampons...) et l'évolution des pratiques agricoles.

Les types d'actions sont des études/diagnostics/conseils, des travaux, de l'acquisition foncière et de l'animation/suivi/évaluation/communication/sensibilisation. Le montant prévisionnel estimatif du programme est de l'ordre de 23 M€ avec environ 50% de subventions.

Le SMBB a la possibilité d'inscrire les actions suivantes dans ce CT EAU (cf. détail en annexe).

Budget pluriannuel prévisionnel du CT EAU 2023-2028 - SMBB								
CT EAU 2023-2028	2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	
Cellule d'animation SAGE	175 500 €	178 800 €	191 000 €	194 800 €	198 700 €	202 600 €	1 141 400 €	38%
Animation coordination CT EAU	84 500 €	85 100 €	85 700 €	86 400 €	87 000 €	87 570 €	516 270 €	17%
Gestion quantitative	226 818 €	- €	120 800 €	45 000 €	- €	- €	392 618 €	13%
Qualité des eaux/connaissance	94 100 €	124 100 €	94 100 €	94 100 €	94 100 €	94 100 €	594 600 €	20%
Volet Pollution diffuse	- €	4 590 €	4 682 €	4 775 €	4 871 €	4 968 €	23 887 €	1%
Communication/sensibilisation	27 000 €	27 000 €	27 000 €	27 000 €	27 000 €	27 000 €	162 000 €	5%
Autres études SAGE	- €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	- €	- €	150 000 €	5%
CT EAU 2023-2028	507 918 €	450 500 €	579 282 €	502 075 €	411 871 €	419 239 €	2 890 775 €	100%

Par rapport aux précédents contrats, il convient de souligner que l'ambition augmente avec :

- le renforcement des volets Qualité des eaux/connaissance et Communication/sensibilisation ;
- la mise en œuvre de nouveaux volets : Gestion quantitative, Pollution diffuse et études du SAGE.

Le montant prévisionnel s'élève à près de 3 millions d'euros sur 6 ans, avec le plan de financement prévisionnel suivant :

- Agence de l'eau : 1 695 645 € (57%)
- Conseil régional des Pays de la Loire : 511 230 € (17%)
- Autres financeurs (LIFE, Etat) : 206 867 € (7%)
- Reste à charge du SMBB : 567 034 € (19%)

Le Président propose d'inscrire ces actions dans le Contrat territorial EAU Baie de Bourgneuf 2023-2028 avec son plan de financement prévisionnel et que le SMBB soit la structure porteuse de ce Contrat territorial.

Le Comité syndical,

Vu les statuts du SMBB stipulant les compétences en termes d'animation du SAGE/CLE et des Contrats EAU ;

Vu la présentation faite au Comité syndical ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des délégués présents,

- Valide l'inscription des actions présentées dans le Contrat territorial EAU Baie de Bourgneuf 2023-2028 et son plan de financement prévisionnel ;
- Valide que le SMBB soit la structure porteuse de ce Contrat territorial EAU 2023-2028 ;
- Donne pouvoir au Président de signer le Contrat territorial EAU 2023-2028 en tant que structure porteuse et maître d'ouvrage des actions présentées ;
- Autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires relatives à la bonne exécution de cette décision.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,
 pour copie conforme
 au registre sont les signatures

Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf
 35 ter, rue des Sables
 85230 BEAUVOIR-SUR-MER
 Tél. : 02 51 39 55 62
 contact@baie-bourgneuf.com

Le président du Syndicat Mixte,
 Monsieur Jean-Yves BILLON



Envoyé en préfecture le 20/02/2023

Reçu en préfecture le 20/02/2023

Publié le 21 FEV. 2023

ID : 085-200088771-20230215-2023_D002_EAU-DE

ANNEXE : détail du programme pluriannuel prévisionnel du CT EAU 2023-2028 - SMBB

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
Cellule d'animation SAGE	175 500 €	178 800 €	191 000 €	194 800 €	198 700 €	202 600 €	1 141 400 €
Animation coordination CT EAU	84 500 €	85 100 €	85 700 €	86 400 €	87 000 €	87 570 €	516 270 €
Gestion quantitative	226 818 €	- €	120 800 €	45 000 €	- €	- €	392 618 €
Etude HMUC (marché CPGF Horizon)	226 818 €	- €	- €	- €	- €	- €	226 818 €
suite de l'étude HMUC = tranches optionnelles du marché CPGF Horizon	- €	- €	25 800 €	- €	- €	- €	25 800 €
compléments - Rédaction du PTGE (prestation)	- €	- €	10 000 €	- €	- €	- €	10 000 €
Règlement d'eau - BV de la Taillée	- €	- €	60 000 €	45 000 €	- €	- €	105 000 €
Equipements pour suivi des niveaux d'eau (AquaSys) pour BV	- €	- €	25 000 €	- €	- €	- €	25 000 €
Sollertaine/Taillée : pluviomètres, débitmètres...	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Qualité des eaux/connaissance	94 100 €	124 100 €	94 100 €	94 100 €	94 100 €	94 100 €	594 600 €
Analyses des eaux "bocage"/suivi actions CT EAU (=Suivi observatoire annuel du SMBB)	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	240 000 €
Analyses des eaux littorales (portes à la mer et eaux pluviales) - LIFE	54 100 €	54 100 €	54 100 €	54 100 €	54 100 €	54 100 €	324 600 €
Profil de vulnérabilité des sites conchylicoles/pêche à pied (étude en régie ou prestations)	- €	30 000 €	- €	- €	- €	- €	30 000 €
Volet Pollution diffuse	- €	4 590 €	4 682 €	4 775 €	4 871 €	4 968 €	23 887 €
Animation MAEC à enjeu EAU (0,1 ETP)	- €	4 590 €	4 682 €	4 775 €	4 871 €	4 968 €	23 887 €
Communication/sensibilisation	27 000 €	27 000 €	27 000 €	27 000 €	27 000 €	27 000 €	162 000 €
Communication SAGE	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	120 000 €
Information/sensibilisation aux élus, agriculteurs, autres	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	42 000 €
Autres études SAGE	- €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	- €	- €	150 000 €
Révision du SAGE (prestations)	- €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	- €	- €	150 000 €
TOTAL	607 918 €	469 590 €	573 282 €	502 075 €	411 671 €	416 239 €	2 980 775 €
moyenne sur 6 ans							496 796 €

PLAN DE FINANCEMENT

AGENCE DE L'EAU	2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	
Cellule d'animation SAGE	127 680 €	129 444 €	139 986 €	142 141 €	144 340 €	146 583 €	830 174 €	73%
Animation coordination CT EAU	47 400 €	47 568 €	47 739 €	47 914 €	48 092 €	48 274 €	286 988 €	56%
Gestion quantitative	158 773 €	- €	55 060 €	22 500 €	- €	- €	236 333 €	60%
Qualité des eaux/connaissance	20 000 €	15 000 €	20 000 €	27 050 €	47 050 €	27 050 €	156 150 €	26%
Volet Pollution diffuse	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
Communication/sensibilisation	13 500 €	13 500 €	13 500 €	13 500 €	13 500 €	13 500 €	81 000 €	50%
Autres études SAGE	- €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	- €	- €	105 000 €	70%
TOTAL AGENCE DE L'EAU	367 353 €	240 512 €	311 285 €	288 105 €	252 983 €	235 407 €	1 695 645 €	57%

REGION DES PAYS DE LA LOIRE	2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	
Cellule d'animation SAGE	16 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €	96 000 €	8%
Animation coordination CT EAU	16 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €	96 000 €	19%
Gestion quantitative	- €	- €	41 580 €	13 500 €	- €	- €	55 080 €	14%
Qualité des eaux/connaissance	22 820 €	42 820 €	22 820 €	48 230 €	28 230 €	48 230 €	213 150 €	36%
Volet Pollution diffuse	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
Communication/sensibilisation	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	36 000 €	22%
Autres études SAGE	- €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	- €	- €	15 000 €	10%
TOTAL REGION DES PAYS DE LA LOIRE	60 820 €	85 820 €	107 400 €	104 730 €	66 230 €	86 230 €	511 230 €	17%

AUTRES FINANCEURS	2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	
Cellule d'animation SAGE	6 600 €	6 732 €	- €	- €	- €	- €	13 332 €	1%
Animation coordination CT EAU	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
Gestion quantitative	68 045 €	- €	- €	- €	- €	- €	68 045 €	17%
Qualité des eaux/connaissance	32 460 €	41 460 €	32 460 €	- €	- €	- €	106 380 €	18%
Volet Pollution diffuse	- €	3 672 €	3 745 €	3 820 €	3 897 €	3 975 €	19 109 €	80%
Communication/sensibilisation	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
Autres études SAGE	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
TOTAL AUTRES FINANCEURS	107 105 €	51 864 €	36 205 €	3 820 €	3 897 €	3 975 €	206 867 €	7%

RESTE A CHARGE DU SMBB	2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	
Cellule d'animation SAGE	25 220 €	26 624 €	35 014 €	36 659 €	38 360 €	40 017 €	201 894 €	18%
Animation coordination CT EAU	21 100 €	21 532 €	21 961 €	22 486 €	22 908 €	23 296 €	133 282 €	26%
Gestion quantitative	- €	- €	24 160 €	9 000 €	- €	- €	33 160 €	8%
Qualité des eaux/connaissance	18 820 €	24 820 €	18 820 €	18 820 €	18 820 €	18 820 €	118 920 €	20%
Volet Pollution diffuse	- €	918 €	936 €	955 €	974 €	994 €	4 777 €	20%
Communication/sensibilisation	7 500 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	45 000 €	28%
Autres études SAGE	- €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	- €	- €	30 000 €	20%
TOTAL RESTE A CHARGE DU SMBB	72 640 €	91 394 €	118 391 €	105 420 €	88 562 €	90 627 €	567 034 €	19%
MOYENNE SUR 6 ANS pour le SMBB							94 506 €	

SEANCE DU 15 FEVRIER 2023
Date de convocation : 07 février 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DE LA BAIE DE BOURGNEUF**

Envoyé en préfecture le 20/02/2023
Reçu en préfecture le 20/02/2023
Publié le **21 FEV. 2023**
ID : 085-200088771-20230215-2023_D003_EAU-DE

Délibération n°2023_D003_EAU

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 15 février à 18h30, le Comité syndical du Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf s'est réuni en séance ordinaire au 52 rue du Port à Beauvoir-sur-Mer, sous la présidence de Monsieur BILLON Jean-Yves, sur convocation du 7 février 2023.

ETAIENT PRESENTS :

- Président : BILLON Jean-Yves
- Vice-Présidents : BATARD Yves (4^{ème} VP), CAUDAL Claude (1^{er} VP), COESLIER Catherine (3^{ème} VP), GODEFROY Rosiane (2^{ème} VP)
- Délégués : FERRER Jean-Bernard, GABORIT Fabien, GISBERT Thomas, MENUET Jean-Luc, PARAIS Philippe, PEROYS Bernard, PETRARU Cyril, PIPAUD Vincent (membre du bureau), ROUSSEAU Sébastien (membre du bureau)

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

- CHARRIER Miguel donne pouvoir à GODEFROY Rosiane

ABSENTS / EXCUSES :

- BRIAND Pascale, BUTON Didier, CARRARA Patricia, DENIS Pascal, GRONDIN Raoul, HUGUES Claire, SIGWALT Richard

ELU SECRETAIRE DE SEANCE : FERRER Jean-Bernard

Nombre de délégués				
En exercice	Présents	Absents	Ayant donné pouvoir	Votants
22	14	7	1	15

OBJET :

EAU – Sollicitation de subventions au titre de 2023 pour l'animation du SAGE et le secrétariat de la Commission Locale de l'Eau, l'animation/coordination générale du Contrat territorial EAU

Le Président expose :

En tant que structure porteuse du SAGE Marais breton/Baie de Bourgneuf et des contrats de mise en œuvre du SAGE, le SMBB a pour missions statutaires :

- D'animer le SAGE et d'assurer le secrétariat de la Commission Locale de l'Eau (CLE) ;
- D'animer, de coordonner et d'évaluer les contrats et notamment le Contrat territorial EAU.

La poursuite de ces missions a été discutée ce jour avec le débat d'orientations budgétaires. Dans ce cadre, il convient de solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Conseil régional des Pays de la Loire, pour l'année 2023.

Il s'agit des missions suivantes avec leur plan de financement :

Animation du SAGE et secrétariat de la CLE – année 2023**Budget prévisionnel 2023 - Animation SAGE/CLE**

	Total charges
011 - Charges à caractère général	
Charges de la structure	28 000 €
Charges spécifiques à la cellule d'animation du SAGE et secrétariat de la CLE	7 500 €
Sous-total	35 500 €
012 - Charges salariales	
1 ETP animateur SAGE/CLE	45 000 €
1 ETP géomaticien (CDD)	45 000 €
0,5 ETP Appui thématique HMUC (CDD)	22 000 €
0,2 ETP Appui Gouvernance/Zones humides	14 000 €
1/3 ETP administratif/communication	14 000 €
Sous-total	140 000 €
TOTAL	175 500 €

Plan prévisionnel de financement 2023		Montant	%
Agence de l'Eau Loire-Bretagne	Forfait fonctionnement de la CLE	7 000 €	4%
	Forfait pour le fonctionnement de la cellule d'animation SAGE (2,7 ETP)	22 680 €	13%
	Subvention sur les ETP (70% de la masse salariale)	98 000 €	56%
Conseil Régional des Pays de la Loire (20% de 80k€ de dépenses)		16 000 €	9%
SMBS - contribution des membres		31 820 €	18%
TOTAL		175 500 €	100%

Animation/coordination générale du Contrat territorial EAU – année 2023**Budget prévisionnel 2023 - Animation Contrats (CT EAU 2023-2028)**

	Total charges
011 - Charges à caractère général	
Charges de la structure	14 000 €
Frais spécifiques liés à la mission	1 500 €
Sous-total	15 500 €
012 - Charges salariales	
1 ETP animateur coordonnateur Contrat territorial EAU	55 000 €
1,3 ETP administratif communication	14 000 €
Sous-total	69 000 €
TOTAL	84 500 €

Plan prévisionnel de financement 2023		Montant	%
Agence de l'Eau Loire-Bretagne	Forfait fonctionnement	6 000 €	7%
	Subvention sur les ETP (60% de la masse salariale)	41 400 €	49%
Conseil Régional des Pays de la Loire (20% de 80k€ de dépenses)		16 000 €	19%
SMBS - contribution des membres		21 100 €	25%
TOTAL		84 500 €	100%

Le Comité syndical,

Vu les statuts du SMBS stipulant les compétences en termes d'animation du SAGE/CLE et des Contrats EAU ;

Vu la délibération n°2023_D001_FIN du SMBS du 15 février 2023 relative au débat d'orientations budgétaires 2023 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des délégués présents,

- Approuve les plans de financement tels que proposés ;
- Demande au Président de solliciter les subventions auprès des financeurs pressenties ;
- Autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires relatives à la bonne exécution.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,
pour copie conforme
au registre sont les signatures

Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf
35 ter, rue des Sables
85230 BEAUVOIR-SUR-MER
Tél. : 02 51 39 55 62
contact@baie-bourgneuf.com

Le président du Syndicat Mixte,
Monsieur Jean-Yves BILLON



SEANCE DU 15 FEVRIER 2023
Date de convocation : 07 février 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DE LA BAIE DE BOURGNEUF**

Envoyé en préfecture le 20/02/2023
Reçu en préfecture le 20/02/2023
Publié le **21 FEV. 2023**
ID : 085-200088771-20230215-2023_D004_EAU-DE

Délibération n°2023_D004_EAU

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 15 février à 18h30, le Comité syndical du Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf s'est réuni en séance ordinaire au 52 rue du Port à Beauvoir-sur-Mer, sous la présidence de Monsieur BILLON Jean-Yves, sur convocation du 7 février 2023.

ETAIENT PRESENTS :

- Président : BILLON Jean-Yves
- Vice-Présidents : BATARD Yves (4^{ème} VP), CAUDAL Claude (1^{er} VP), COESLIER Catherine (3^{ème} VP), GODEFROY Rosiane (2^{ème} VP)
- Délégués : FERRER Jean-Bernard, GABORIT Fabien, GISBERT Thomas, MENUET Jean-Luc, PARAIS Philippe, PEROYS Bernard, PETRARU Cyril, PIPAUD Vincent (membre du bureau), ROUSSEAU Sébastien (membre du bureau)

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

- CHARRIER Miguel donne pouvoir à GODEFROY Rosiane

ABSENTS / EXCUSES :

- BRIAND Pascale, BUTON Didier, CARRARA Patricia, DENIS Pascal, GRONDIN Raoul, HUGUES Claire, SIGWALT Richard

ELU SECRETAIRE DE SEANCE : FERRER Jean-Bernard

Nombre de délégués				
En exercice	Présents	Absents	Ayant donné pouvoir	Votants
22	14	7	1	15

OBJET : EAU – Prélèvements et analyses de la qualité des eaux superficielles - année 2023

Le Président expose :

Créé en 1995, le suivi de la qualité de l'eau superficielle (Observatoire de l'Eau) est un outil indispensable aux acteurs du territoire pour évaluer les actions entreprises, identifier les priorités et le cas échéant justifier les besoins en termes de moyens humains, techniques et financiers. Chaque année le SMBB mutualise toutes les données disponibles sur la qualité des eaux via les différents réseaux partenaires (Conseils départementaux 44 et 85, DDTM, Agence de l'Eau, DREAL,...) et réalise en complément des analyses sur les eaux superficielles (analyses physico-chimiques, micropolluants et biologiques) en fonction des problématiques du territoire, des enjeux identifiés et des actions réalisées (notamment travaux) sur le territoire du SAGE du Marais breton et du bassin versant de la Baie de Bourgneuf.

⇒ **Qualité des eaux superficielles du bocage**

Un accord-cadre pour les prélèvements et analyses de la qualité des eaux superficielles du bocage a été signé pour la période 2022/2023 avec le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée et deux sous-traitants : Bi-Eau et HydroConcept pour certains indices biologiques.

En 2022, il était prévu un budget de 40 000 € pour le bocage mais les assecs importants n'ont pas permis de réaliser d'analyses de mai à novembre sur la plupart des cours d'eau. Le montant total facturé en 2022 s'élève à 23 823,38 € TTC.

Pour 2023, après vérifications auprès de nos partenaires pour éviter les doublons, il est proposé de réaliser les mêmes analyses qu'en 2022, avec un budget alloué identique pour le bocage de 40 000 € TTC.

⇒ **Qualité des eaux des principaux étiers autour de la baie de Bourgneuf**

Les eaux à l'exutoire des principaux étiers sont analysés dans le cadre du programme LIFE Revers'Eau. Les prélèvements sont effectués en interne et les échantillons envoyés pour analyse à deux prestataires : CARSO-CAE et

LABOCEA, sur la base d'accords-cadres signés. Pour 2023, il est proposé de poursuivre ces analyses sur le même dispositif.

Le tableau joint reprend toutes les analyses prévues pour 2023 sur le territoire y compris celles des partenaires et du projet LIFE Revers'Eau (hors eaux pluviales).

Le plan prévisionnel de financement de ces analyses pour 2023 est le suivant :

Plan de financement 2023 - analyses de la qualité des eaux		Bocage		Etiers (LIFE Revers'Eau)	
	Fonds LIFE			50%	14 400 €
	Agence de l'eau	50%	20 000 €	30%	8 640 €
	Conseil régional des Pays de la Loire	30%	12 000 €		
	SMBB	20%	8 000 €	20%	5 760 €
TOTAL			40 000 €		28 800 €

Le Comité syndical,

Vu l'accord-cadre M2022-001_EAU signé le 14 février 2022 avec le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée et ses deux sous-traitants : Bi'Eau et HydroConcept ;

Vu l'accord-cadre M2022-004 (Lot 3) signé le 15 février 2022 avec CARSO-CAE pour le projet LIFE Revers'Eau ;

Vu l'accord-cadre M2022-003 (Lot 2) signé le 25 février 2022 avec LABOCEA pour le projet LIFE Revers'Eau ;

Vu la délibération n°2023_D001_FIN du SMBB du 15 février 2023 relative au débat d'orientations budgétaires 2023 ;

Vu la présentation faite au Comité syndical ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des délégués présents,

- Donne pouvoir au Président à engager les prélèvements et analyses pour 2023 telles que présentées dans la limite du budget voté ;
- Demande au Président de solliciter les subventions pressenties auprès des financeurs tels que présentés ;
- Autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires relatives à la bonne exécution de cette décision.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,
 pour copie conforme
 au registre sont les signatures

Le président du Syndicat Mixte,
 Monsieur Jean-Yves BILLON

Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf
 35 ter, rue des Sables
 85230 BEAUVOIR-SUR-MER
 Tél. : 02 51 39 55 62
 contact@baie-bourgneuf.com



Envoyé en préfecture le 20/02/2023

Reçu en préfecture le 20/02/2023

Publié le 21 FEV. 2023

ID : 085-200088771-20230215-2023_D004_EAU-DE

ANNEXE

SUIVI DE LA QUALITE DE L'EAU SUPERFICIELLE EN 2023 DANS LE BASSIN VERSANT DE LA BAIE DE BOURGNEUF (mise en oeuvre de la disposition 41 du SAGE Marais breton/baie de Bourgneuf)									
Bassin versant	Code SANDRE	Cours d'eau	Commune	Localisation du prélèvement	Analyses physico-chimiques	Analyses pesticides	Analyses biologiques (IPA, IBO, IBC)	Analyses bactériologiques (Eau)	Recherche Humain/animal si contamination
Bassin du Canal de Haute-Perche (FRGR2139)	4149950	Canal du Haute-Perche	Pornic (44)	Pont du Clon / Milieu pont vers amont	CD44	SMBB fréquence 6	SMBB Inventaire piscicole		
	4150050	Canal du Haute-Perche	Pornic (44)	Amont du vannage maritime - Pont du 8 mai	SMBB (Life Revers'Eau)	SMBB (Life Revers'Eau)		SMBB (Life Revers'Eau)	SMBB (Life Revers'Eau)
Bassin du Marais de Millac et de ses affluents (FRGR2105)	4701002	Prigny	Les Moutiers en Retz (44)	Pont de franchissement situé dans le village de Prigny	SMBB fréquence 6	SMBB fréquence 6			
	4150520	Charreau Blanche	Les Moutiers en Retz (44)	ouvrage de Millac	SMBB (Life Revers'Eau)	SMBB (Life Revers'Eau)		SMBB (Life Revers'Eau)	SMBB (Life Revers'Eau)
bassin versant du Falleron (FRGR0562a et FRGR0562 b)	4150200	Le Falleron (FRGR0562a)	Touvois (44)	Frégné	CD44				
	4150500	Le Falleron (FRGR0562b)	Machecoul (44)	Bourg Saint Martin	AELB 2023	AELB 2023	?		
	4150515	Le Falleron (FRGR0562b)	Bois-de-Céné (85)	Port la Roche		CD85			
	4701015	Le Bignon	Bois-de-Céné (85)	Ru du Grand Marais	SMBB fréquence 6	SMBB fréquence 6			
	4701000	le Loup Pendu (FRGR2078)	Villeneuve en Retz (44)	pont RD 13	SMBB fréquence 6	SMBB fréquence 6			
	4701003	Le Falleron	Les Moutiers en Retz (44)	Amont de l'écluse du Port du Collet	SMBB (Life Revers'Eau)	SMBB (Life Revers'Eau)		SMBB (Life Revers'Eau)	SMBB (Life Revers'Eau)
	4150560	Etier du Dain	Bouin/Saint Gervais (85)	Pont RD 21	suspendu				
Les étiers du polder de Bouin (masse d'eau côtière - FRGC48)	4701014	Etier de la Louppe	Bouin (85)	Amont de l'écluse	SMBB (Life Revers'Eau) / DDTM85 (suivi partiel en hiver)	SMBB (Life Revers'Eau)		SMBB (Life Revers'Eau)	SMBB (Life Revers'Eau)
	4701004	Etier des Brochets	Bouin (85)	Amont de l'écluse du Port des Brochets	SMBB (Life Revers'Eau) / DDTM85 (suivi partiel en hiver)	SMBB (Life Revers'Eau)		SMBB (Life Revers'Eau)	SMBB (Life Revers'Eau)
	4701005	Etier des Champs	Bouin (85)	Amont de l'écluse du Port des Champs	SMBB (Life Revers'Eau) / DDTM85 (suivi partiel en hiver)	SMBB (Life Revers'Eau)		SMBB (Life Revers'Eau)	SMBB (Life Revers'Eau)
	4701006	Etier du Dain	Bouin (85)	Amont de l'écluse du Port du Bec	SMBB (Life Revers'Eau) / DDTM85 (suivi partiel en hiver)	SMBB (Life Revers'Eau)		SMBB (Life Revers'Eau)	SMBB (Life Revers'Eau)
Bassin de l'étier de Sallertaine (FRGR2052) et de ses affluents	4702003	Ru du Pont Habert	Challans/Sallertaine (85)	Pont Habert (la Juisière)	SMBB fréquence 6	SMBB fréquence 6			
	4150600	Etier de Sallertaine	Sallertaine (85)	La Lavre	AELB 2023	CD85			
	4150640	Etier de Sallertaine	Saint Urbain (85)	Maison Rousse	suspendu	suspendu			
	4702000	Etier de Sallertaine	Beauvoir (85)	Amont de l'écluse du Grand Pont	SMBB (Life Revers'Eau) / DDTM85 (suivi partiel en hiver)	SMBB (Life Revers'Eau)		SMBB (Life Revers'Eau)	SMBB (Life Revers'Eau)
	4702009	Talzan	La Garnache (85)	Puits Neuf	SMBB fréquence 6	SMBB fréquence 6	?		
	4702001	Talzan	Sallertaine/Saint Urbain (85)	Le Petit Talzan	SMBB fréquence 6	SMBB fréquence 6			
Bassin de l'étier de la Taillée (FRGR2241) et de ses affluents	4150690	ru des Godinières	Challans (85)	Gué Baudu	SMBB fréquence 6	SMBB fréquence 6			
	4150700	Etier de la Taillée	Saint Jean de Monts (85)	Trois Coëfs/Clisson	AELB 2023	AELB 2023			
	4702002	Etier de la Taillée	La Barre de Monts (85)	Amont de l'écluse Le Port	SMBB (Life Revers'Eau) / DDTM85 (suivi partiel en hiver)	SMBB (Life Revers'Eau)		SMBB (Life Revers'Eau)	SMBB (Life Revers'Eau)
Ile de Noirmoutier (masse d'eau côtière FRGC48)	4999002	Etier du Moulin	Noirmoutier en l'Île (85)	Pont RDS - Prée aux Ducs	SMBB (Life Revers'Eau) / DDTM85 (suivi partiel en hiver)	SMBB (Life Revers'Eau)		SMBB (Life Revers'Eau)	SMBB (Life Revers'Eau)
	4999000	Etier des Coëfs	Epine (85)	Aval pont RD948	SMBB (Life Revers'Eau) / DDTM85 (suivi partiel en hiver)	SMBB (Life Revers'Eau)		SMBB (Life Revers'Eau)	SMBB (Life Revers'Eau)
	4999001	Etier de L'Arceau	Epine (85)	Aval pont RD948	SMBB (Life Revers'Eau) / DDTM85 (suivi partiel en hiver)	SMBB (Life Revers'Eau)		SMBB (Life Revers'Eau)	SMBB (Life Revers'Eau)
	4999003	Etier du Ribandon	Noirmoutier en l'Île (85)	Ecluse - Jetée Jacobsen	SMBB (Life Revers'Eau) / DDTM85 (suivi partiel en hiver)	SMBB (Life Revers'Eau)		SMBB (Life Revers'Eau)	SMBB (Life Revers'Eau)
TOTAL SMBB					7 points SMBB à fréquence 6	8 points SMBB à fréquence 6	3 points SMBB par an	13 points SMBB (Life Revers'Eau)	

Budget Bocage				Budget LIFE Revers'Eau (lot 3 - étiers hors eaux pluviales)	
Analyses physico-chimiques	Analyses pesticides	Analyses biologiques		Analyses Etiers	Recherche Humain/animal si contamination
Estimation TOTAL SMBB - coût HT	8 614,62 €	15 556,08 €	4 733,40 €	18 000,00 €	6 000,00 €
Estimation TOTAL SMBB - coût TTC	10 337,54 €	18 667,30 €	5 680,08 €	21 600,00 €	7 200,00 €
total prévisionnel TTC	34 684,92 €			28 800,00 €	

Délibération n°2023_D005_BIODIV

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 15 février à 18h30, le Comité syndical du Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf s'est réuni en séance ordinaire au 52 rue du Port à Beauvoir-sur-Mer, sous la présidence de Monsieur BILLON Jean-Yves, sur convocation du 7 février 2023.

ETAIENT PRESENTS :

- Président : BILLON Jean-Yves
- Vice-Présidents : BATARD Yves (4^{ème} VP), CAUDAL Claude (1^{er} VP), COESLIER Catherine (3^{ème} VP), GODEFROY Rosiane (2^{ème} VP)
- Délégués : FERRER Jean-Bernard, GABORIT Fabien, GISBERT Thomas, MENUET Jean-Luc, PARAIS Philippe, PEROYS Bernard, PETRARU Cyril, ROUSSEAU Sébastien (membre du bureau)

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

- CHARRIER Miguel donne pouvoir à GODEFROY Rosiane

ABSENTS / EXCUSES :

- BRIAND Pascale, BUTON Didier, CARRARA Patricia, DENIS Pascal, GRONDIN Raoul, HUGUES Claire, PIPAUD Vincent (membre du bureau), SIGWALT Richard

ELU SECRETAIRE DE SEANCE : FERRER Jean-Bernard

Nombre de délégués				
En exercice	Présents	Absents	Ayant donné pouvoir	Votants
22	13	8	1	14

OBJET :

BIODIVERSITE – Désignation du prestataire pour l'appui technique à l'animation du site Natura 2000 « Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts » (MAEC et Contrat Natura 2000)

Le Président expose :

Le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf est la structure animatrice des deux sites Natura 2000-Ramsar « Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts » (ZCS FR5200653 et ZPS FR5212009). Pour rappel, les Documents d'objectifs Habitats et Oiseaux sur ce site Natura 2000 stipulent des actions sur la mise en place des outils contractuels de Natura 2000 (MAEC à enjeu biodiversité et contrats Natura 2000 notamment) visant la préservation des enjeux biodiversité sur ce site.

Comme les années précédentes, le Comité syndical du 26 octobre 2022 a décidé de lancer une consultation sur la base d'un accord-cadre pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025 répartis sur deux lots :

- LOT 1 - Réalisation de plans de gestion dans le cadre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques.
- LOT 2 - Réalisation de diagnostics écologiques préalables à la mise en place de contrats Natura 2000.

La publication de la consultation a été faite via la plateforme marches-securises.fr et le Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) du 22 novembre 2022 au 2 janvier 2023.

A l'issue de la consultation, une offre a été déposée par lot et par un même prestataire : la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vendée (LPO 85). L'analyse des offres montre que pour les deux lots, la LPO 85 dispose des compétences techniques et de l'expérience nécessaire pour réaliser les prestations demandées. Le prestataire s'engage à réaliser les prestations conformément aux cahiers des charges. Le coût journalier proposé est de 440 €/j.

Ces prestations sont financées à 100% via les conventions de financement Natura 2000 (DREAL et FEDER).

Le Président propose de retenir la LPO 85 pour les deux lots.

Le Comité syndical,

Vu la délibération n°2022_D026_BIODIV du SMBB du 26 octobre 2022 relative à l'engagement d'une consultation pour l'appui technique à l'animation du site Natura 2000 ;

Vu la présentation du rapport d'analyses des offres faite en séance ;

Vu la délibération n°2023_D001_FIN du SMBB du 15 février 2023 relative au débat d'orientations budgétaires 2023 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des délégués présents,

- Considère que la consultation a été suffisante sans défaut de mise en concurrence.
- Attribue à Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vendée (LPO 85) les deux lots :
 - o LOT 1 - Réalisation de plans de gestion dans le cadre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques.
 - o LOT 2 - Réalisation de diagnostics écologiques préalables à la mise en place de contrats Natura 2000.
- Autorise le Président à notifier le marché et signer les deux accords-cadres pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025 ;
- Engage les prestations dans la limite du budget voté ;
- Autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires relatives à la bonne exécution de cette décision.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,
pour copie conforme
au registre sont les signatures

Le président du Syndicat Mixte,
Monsieur Jean-Yves BILLON

Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneul
35 ter, rue des Sables
85230 BEAUVOIR-SUR-MER
Tél. : 02 51 39 55 62
contact@baie-bourgneuf.com



SEANCE DU 15 FEVRIER 2023
Date de convocation : 07 février 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DE LA BAIE DE BOURGNEUF

Envoyé en préfecture le 20/02/2023
Reçu en préfecture le 20/02/2023
Publié le 21 FEV. 2023
ID : 085-200088771-20230215-2023_D006_BIODI-DE

Délibération n°2023_D006_BIODIV

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 15 février à 18h30, le Comité syndical du Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf s'est réuni en séance ordinaire au 52 rue du Port à Beauvoir-sur-Mer, sous la présidence de Monsieur BILLON Jean-Yves, sur convocation du 7 février 2023.

ETAIENT PRESENTS :

- Président : BILLON Jean-Yves
- Vice-Présidents : BATARD Yves (4^{ème} VP), CAUDAL Claude (1^{er} VP), COESLIER Catherine (3^{ème} VP), GODEFROY Rosiane (2^{ème} VP)
- Délégués : FERRER Jean-Bernard, GABORIT Fabien, GISBERT Thomas, MENUET Jean-Luc, PARAIS Philippe, PEROYS Bernard, PETRARU Cyril, PIPAUD Vincent (membre du bureau), ROUSSEAU Sébastien (membre du bureau)

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

- CHARRIER Miguel donne pouvoir à GODEFROY Rosiane

ABSENTS / EXCUSES :

- BRIAND Pascale, BUTON Didier, CARRARA Patricia, DENIS Pascal, GRONDIN Raoul, HUGUES Claire, SIGWALT Richard

ELU SECRETAIRE DE SEANCE : FERRER Jean-Bernard

Nombre de délégués				
En exercice	Présents	Absents	Ayant donné pouvoir	Votants
22	14	7	1	15

OBJET :

BIODIVERSITE – Projet LIFE Sallina : engagement de la tranche optionnelle (année 2023) pour les suivis naturalistes sur le marais de Millac

Le Président expose :

Le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf (SMBB) est engagé dans le projet LIFE SALLINA LIFE17 NAT/FR/000519, en tant que bénéficiaire associé de ce projet, retenu en date du 13 juin 2018 par la Commission européenne au titre du programme européen LIFE Nature, pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 31 août 2023.

Dans le cadre de ce projet, il est prévu que le Syndicat d'Aménagement Hydraulique Sud Loire réalise des travaux de restauration sur environ 80 ha de marais le site de Millac, et ces travaux vont se terminer en 2023.

Le SMBB a réalisé l'état initial avant travaux en 2019 et depuis réalise les suivis annuels prévus de 2020 à 2023 sur ce marais de Millac afin d'évaluer l'effet de ces travaux sur la restauration des habitats communautaires avec la présence de plantes patrimoniales et la reproduction des avocettes.

Pour cela, deux prestataires sont désignés respectivement HARDY Environnement (lot 1 pour les habitats) et la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Loire-Atlantique (lot 2 pour les avocettes). La tranche ferme (2019) et les tranches optionnelles (de 2020 et 2022) ont été conduites conformément aux cahiers des charges avec la remise de leurs derniers rapports 2022 et la présentation au comité technique « Marais de Millac » (10 novembre 2022).

Le Président propose de poursuivre pour la 4^{ème} année ces suivis naturalistes comme prévu dans le projet, et donc d'engager la dernière tranche optionnelle des lots 1 et 2 comme prévu dans les marchés.

Les montants TTC des marchés « inventaires et suivis naturalistes sur le marais de Millac (44) » sont les suivants :

Lots	Prestataire	Tranche ferme	Tranche optionnelle				TOTAL TTC
		2019	2020	2021	2022	2023	
Lot 1 Flore caractéristique des lagunes et habitats halophiles associés	HARDY Environnement	8 400€	4 200€	4 200€	4 200€	4 200€	25 200€
Lot 2 Nidification de l'avocette	LPO 44	5 800€	7 125€	7 125€	7 125€	7 125€	34 300€
TOTAL TTC		14 200€	11 325€	11 325€	11 325€	11 325€	59 500€

Ces deux études sont financées à hauteur de 60% LIFE, 30% DREAL et 10% du SMBB.

Le Comité syndical,

Vu la délibération n°2019_D011_FIN du 27 juin 2019 du SMBB portant sur la reprise des droits et obligations pesant sur l'Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf et notamment le projet LIFE SALLINA et les marchés de prestations associés ;

Vu l'avenant de transfert du 11 juillet 2019 de l'ADBVB au SMBB du marché « Réalisation des inventaires et suivis naturalistes sur le marais de Millac (44) – projet LIFE SALLINA Lot 1 : inventaire et suivi de la flore caractéristique des lagunes et habitats halophiles associés » attribué à HARDY Environnement ;

Vu l'avenant de transfert du 15 juillet 2019 de l'ADBVB au SMBB du marché « Réalisation des inventaires et suivis naturalistes sur le marais de Millac (44) – projet LIFE SALLINA Lot 2 : inventaire et suivi de la nidification de Recurvirostra avossetta » attribué à la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Loire-Atlantique ;

Vu l'avenant de transfert du 12 novembre 2019 de l'ADBVB au SMBB relative à la convention de partenariat avec la Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande –Atlantique (Cap Atlantique) pour la mise en œuvre du projet LIFE SALLINA – LIFE 17 NAT/FR/000519 ;

Vu les rapports Etat initial de juillet 2019 et des tranches optionnelles n°1 (juillet 2020), n°2 (juillet 2021) et n°3 (novembre 2022) de Hardy Environnement ;

Vu les rapports Etat initial de juillet 2019 de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Loire-Atlantique et de son sous-traitant la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Vendée et des tranches optionnelles n°1 (juillet 2020, n°2 (juillet 2021) et n°3 (août 2022) ;

Vu la délibération n°2023_D001_FIN du DMBB du 15 février 2023 relative au débat d'orientations budgétaires 2023 ;

Vu la présentation faite au Comité syndical ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des délégués présents,

- Décide d'engager la 4ème tranche optionnelle (année 2023) relatif au marché « Réalisation des inventaires et suivis naturalistes sur le marais de Millac (44) » – projet LIFE SALLINA LIFE 17/NAT/FR/000519
 - o pour le lot 1 auprès de HARDY Environnement, pour un montant de 4 200 € TTC ;
 - o pour le lot 2 auprès de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Loire-Atlantique, pour un montant de 7 125 € TTC ;
- Décide d'engager les prestations dans la limite du budget voté ;
- Autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires relatives à la bonne exécution de cette décision.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,
pour copie conforme
au registre sont les signatures

Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf
35 ter, rue des Sables
85230 BEAUVOIR-SUR-MER
Tél. : 02 51 39 55 62
contact@baie-bourgneuf.com

Le président du Syndicat Mixte,
Monsieur Jean-Yves BILLON



Envoyé en préfecture le 20/02/2023
Reçu en préfecture le 20/02/2023
Publié le **21 FEV. 2023**
ID : 085-200088771-20230215-2023_D006_BIODI-DE